

# HONORAIRES D'AGENCE

## charge Acquéreur

**Révision des barèmes honoraires en date du 15/02/2023**

VENTES/TRANSACTIONS MAISONS-APPARTEMENTS-TERRAINS		
Prix		Honoraires TTC
	Jusqu'à 79 999 euros	5 000 euros
80 000 euros	99 999 euros	6 000 euros
100 000 euros	159 999 euros	7 000 euros
160 000 euros	224 999 euros	4,5%
225 000 euros	449 999 euros	4%
450 000 euros	699 999 euros	3,5%
700 000 euros	Et au-delà	3%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Les honoraires s'entendent TVA comprise au taux de 20%.

*En cas d'inter-cabinet (délégation de mandat); nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente, ou mandat de recherche consenti par le mandant*

### HONORAIRES D'AGENCE CHARGE ACQUEREUR

***Il est précisé que les mandats de vente signés avant la révision du barème des honoraires (donc les mandats antérieurs au 15/02/2023), ont les honoraires de vente CHARGE VENDEUR.***

***Ce changement a été effectué afin de mieux servir notre clientèle, et face à une demande puis depuis quelques mois. Cette décision s'est prise également sur les conseils de notre service juridique.***

Terre Océan Immobilier EIRL dont le siège est situé 1 Bis Impasse des Roberts,  
17600 Médis immatriculée sous le numéro 500 425 366 00029, représentée par Alexandra VOLLETTE,  
en sa qualité de Gérante, dûment habilitée à l'effet des présentes.

Titulaire de la carte T n° CPI 1701 2019 000 039 227 délivrée le 04/02/2019 par la CCI de Rochefort S/Mer.

Carte mentionnant Transaction sur Immeubles et fonds de commerces » avec « Non détention de fonds » pour l'activité de transaction.

*Le mandataire ne peut recevoir aucuns fonds, effet ou valeur.*

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de GROUPAMA 2 avenue de Limoges 79044 NIORT CEDEX,  
sous le contrat de police n°0001 concernant la zone géographique Europe.

N° Individuel de TVA intracommunautaire : FR56 400 525 366

# HONORAIRES D'AGENCE

## charge vendeur

Révision des barèmes honoraires en date du 01/08/2022

Valable jusqu'au 14 février 2023

VENTES/TRANSACTIONS MAISONS-APPARTEMENTS-TERRAINS		
Prix		Honoraires TTC
	Jusqu'à 79 999 euros	5 000 euros
80 000 euros	99 999 euros	6 000 euros
100 000 euros	159 999 euros	7 000 euros
160 000 euros	224 999 euros	4,5%
225 000 euros	449 999 euros	4%
450 000 euros	699 999 euros	3,5%
700 000 euros	Et au-delà	3%

Les honoraires sont à la charge du vendeur.

Les honoraires s'entendent TVA comprise au taux de 20%.

*En cas d'inter-cabinet (délégation de mandat); nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente, ou mandat de recherche consenti par le mandant*

### HONORAIRES D'AGENCE CHARGE VENDEUR

***Il est précisé que les mandats de vente signés avant la révision du barème des honoraires (donc les mandats antérieurs au 1<sup>er</sup>/08/2022), ont les anciens honoraires de vente, qui seront mis à jour au fur et à mesure des avenants de prix ou au moment de la transaction.***

Terre Océan Immobilier EIRL dont le siège est situé 1 Bis Impasse des Roberts,  
17600 Médis immatriculée sous le numéro 500 425 366 00029, représentée par Alexandra VOLLETTE,  
en sa qualité de Gérante, dûment habilitée à l'effet des présentes.

Titulaire de la carte T n° CPI 1701 2019 000 039 227 délivrée le 04/02/2019 par la CCI de Rochefort S/Mer.

Carte mentionnant Transaction sur Immeubles et fonds de commerces » avec « Non détention de fonds » pour l'activité de transaction.

*Le mandataire ne peut recevoir aucuns fonds, effet ou valeur.*

Titulaire d'une assurance en responsabilité civile professionnelle auprès de GROUPAMA 2 avenue de Limoges 79044 NIORT CEDEX,  
sous le contrat de police n°0001 concernant la zone géographique Europe.

N° Individuel de TVA intracommunautaire : FR56 400 525 366